

En application de la loi « Démocratie de proximité » du 27 février 2002, le magazine des Pays de la Loire propose à chaque groupe politique un espace rédactionnel proportionnel au nombre d'élus qui le constituent. Les modalités de réalisation de cette rubrique ont été adoptées par le Conseil régional, réuni en séance plénière.

GROUPE UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE

Les apprentis, otages du blocage de la Région

Depuis plusieurs mois, l'État négocie avec la Région des Pays de la Loire pour signer le contrat d'objectifs et de moyens 2011-2015 pour l'apprentissage.

Ce contrat a pour but de coordonner les actions menées en faveur de l'apprentissage sur les 3 prochaines années : 3000 apprentis supplémentaires, nouveaux investissements dans les Centres de Formation d'Apprentis, accueil renforcé des jeunes en situation de handicap...

Fin juin, la majorité régionale a brutalement rompu les négociations.

Les raisons de ce blocage : la Région réclame 30 millions € alors que l'État lui en propose 18, soit une augmentation de 22 % par rapport à la moyenne du contrat 2005-2010. L'État a déjà fait un pas important en ajoutant 4 millions € par rapport à sa proposition initiale. Face à cet effort, le Conseil Régional campe sur ses positions et continue de réclamer 10 000 € par apprenti supplémentaire, soit plus de deux fois sa dépense réelle.

Ce blocage est inexplicable. Il est unique en France.

La région Languedoc-Roussillon a déjà signé son contrat. La région Nord-Pas-de-Calais lui emboîte le pas, alors que l'effort qui lui est demandé est six fois plus important qu'en Pays de la Loire.

Le Préfet de Région a d'ailleurs rappelé publiquement à Jacques Auxiette le soutien majeur de l'État en Pays de la Loire dans le cadre de ce contrat. Un soutien et des efforts plus importants que dans d'autres régions, pourtant moins avancées sur la question de l'apprentissage.

Le 18 juillet, au moment où nous écrivons cet article, la majorité régionale bloque pour des raisons strictement politiciennes des négociations nécessaires à tous les acteurs de l'apprentissage en Pays de la Loire.

Avec des exigences qu'elle sait irréalistes, la majorité régionale prend volontairement en otage tous les apprentis des Pays de la Loire et leurs familles.

Nous espérons qu'à la veille de la rentrée, au moment où vous lirez ces lignes, la majorité régionale aura fait preuve de responsabilité et aura finalisé la négociation avec l'État, dans l'intérêt des jeunes.

CONTACT : 02 28 20 61 10 - ump@paysdelaloire.fr

GROUPE MOUVEMENT POUR LA FRANCE

L'histoire a dessiné une cartographie scolaire atypique dans notre région, avec un peu plus d'établissements privés que publics. Nous déplorons que les choix financiers et politiques de la région puissent défavoriser les

uns ou les autres : nombre d'établissements sont inquiets, notamment car leurs besoins en équipements et en investissements ne sont pas pris en compte par la région. En fin de compte, ce sont toujours les jeunes qui trinquent.

CONTACT : 02 28 20 61 39 - mpf@paysdelaloire.fr

GROUPE NOUVEAU CENTRE GROUPE ALLIANCE CENTRISTE

Rentrée : Double peine pour les familles ligériennes

Avec la communauté éducative, nous dénonçons la suppression de 127 postes d'enseignants publics et privés alors que les effectifs sont en progression dans l'Académie. Au désengagement inique du gouvernement s'ajoute une double peine pour les 55 000 familles ligériennes, scolarisant leurs enfants dans l'enseignement privé.

En effet, la réforme régionale des dotations a mécaniquement

enlevé 1 million d'euros aux lycées privés, alors qu'ils remplissent leur mission de service public de l'éducation. Par souci d'équité entre le public et le privé, nous avons défendu un amendement pour rétablir le niveau de subvention de 2010. En rejetant cet amendement, la majorité démontre son sectarisme et pénalise directement le pouvoir d'achat de nombreuses familles ligériennes.

CONTACT : 02 28 20 61 12 - nouveaucentre@paysdelaloire.fr
02 28 20 64 69 - alliancecentriste@paysdelaloire.fr

GROUPE ÉCOLOGIE SOLIDARITÉ

Demandeurs d'asile : le désengagement financier de l'État amène dans les villes préfectorales des situations humaines dramatiques et indignes du Pays des Droits de l'Homme. L'État doit engager une réflexion ciblant les besoins dans la Région et débloquent des moyens aux associations épaulant les demandeurs d'asile !

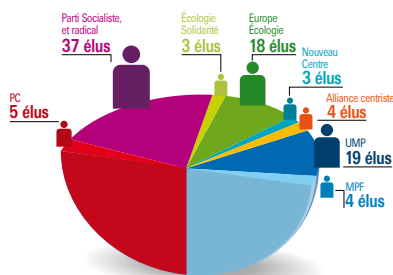
CONTACT : 02 28 20 61 37
ecologiesolidarite@paysdelaloire.fr

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

M. le Préfet : vite, un établissement public foncier !

Aide à l'accès au logement, soutien aux bailleurs sociaux, lutte contre la précarité énergétique... la Région intervient de façon volontariste pour le droit au logement des Ligériens. Cependant, spéculation foncière et manque de logements sociaux perdurent. Il faut obtenir de l'État **la sortie du décret nécessaire** à la création de l'Établissement public foncier régional. Cet outil permettra davantage de maîtrise des prix du foncier et d'aider les communes.

CONTACT : 02 28 20 61 07
groupe.communiste@paysdelaloire.fr



GROUPE SOCIALISTE ET RADICAL

Éducation, apprentissage : la Région met le paquet

Dans un contexte financier, économique et institutionnel incertain, le Conseil régional des Pays de la Loire fait preuve de responsabilité au service d'un projet politique ambitieux avec 2,8 milliards d'euros d'investissements d'ici 2016.

Malgré cela, la stratégie régionale portée par les élus socialistes et radicaux est bousculée par les décisions du gouvernement. **Ainsi, notre collectivité percevrait de l'État 6 millions d'euros de moins que sa prévision initiale, pourtant très prudente. Et près de 125 millions d'euros de moins d'ici 2014.** Cela en raison de la réforme fiscale et du gel des dotations.

Cette situation est incompréhensible et profondément inefficace. Car les collectivités sont bien gérées et portent des politiques publiques qui améliorent les conditions de vie des Français, alors que l'État est en quasi faillite, avec un gouvernement qui les ignore et mène des politiques injustes. Une bonne gestion financière permet de développer les politiques publiques

dont les Ligériens ont besoin.

Dans cette optique, **la Région vient d'adopter un schéma directeur de la dette** qui assurera le financement de ses investissements tout en maintenant les équilibres financiers, **et une charte de déontologie financière** qui permettra une gestion des finances dans un cadre transparent et innovant.

La Région fait le choix du maintien des investissements, de politiques de solidarité et du soutien aux secteurs clefs de la croissance régionale.

Il en est ainsi de la politique que nous menons en matière d'apprentissage. Loin des déclarations sans lendemain ni moyens en provenance de l'Élysée, le Conseil régional développe depuis 2004 **un apprentissage tourné vers la qualité et l'accompagnement**, qui tient compte des besoins sociaux des jeunes, tout en rendant plus attractive cette voie de formation.

Le nombre d'apprentis en Pays de la Loire est un des plus élevés en France. Nous dépensons chaque année 5 268 € par apprenti.

Mais cette situation favorable risque une nouvelle fois d'être compromise par l'action irresponsable de l'État qui là aussi baisse ses dotations.

De la même façon que l'apprentissage, **les lycées bénéficient toujours d'un effort considérable de la Région.**

En moyenne d'ici à 2016, une nouvelle opération immobilière dans les lycées verra le jour chaque semaine ; en tout 430 opérations immobilières seront lancées pour un total approchant 500 millions d'euros.

L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des élèves autour de 5 aspects :

- des constructions et des extensions de lycées, à Pornic, Clisson, Beaupréau, sur l'île de Nantes et à Carquefou,
- des aménagements, des rénovations pour un entretien accru des locaux, afin de conforter leur attractivité et d'offrir à chaque lycéen le meilleur cadre d'étude,
- un coup de pouce pour l'hébergement par un nouvel élan financier en faveur des internats pour les lycéens, qui offrent un cadre éducatif

et social propice au travail,

- une bonne intégration du handicap dans les bâtiments,
- des bâtiments économes en énergie, grâce à des opérations de rénovation des toitures, isolations, ou de remplacement des chaudières.

Dans le cadre de ses relations avec l'enseignement privé, le Conseil régional remplit ses obligations et va même au-delà :

Égalité de traitement car, en ce qui concerne nos actions en faveur des conditions de vie des lycéens, **la Région ne fait pas de différence entre public et privé** : manuels scolaires gratuits, cartable numérique, équipement professionnel, aides sociales et actions éducatives, informatisation des lycées. Mais aussi liberté de choix en ouvrant là où il n'y en a pas, des lycées publics comme à Beaupréau.

Notre majorité avance malgré les embûches, malgré le désengagement de l'État et les contre-réformes qu'il déploie. Elle avance avec responsabilité et détermination.

CONTACT : 02 28 20 61 20 - groupe.ps@paysdelaloire.fr

GROUPE EUROPE ÉCOLOGIE-LES VERTS

Éducation : la poursuite de nos engagements

Deuxième rentrée des classes de ce mandat pour la commission Éducation et apprentissage, présidée par Matthieu Orphelin, Europe Écologie-Les Verts. Depuis 2010, la politique régionale a maintenu le cap et surtout engagé de réelles innovations. C'est par exemple l'ouverture de 30 nouvelles sections d'apprentissage, dont plus de la moitié dans les métiers de demain. C'est la mise en œuvre dès la rentrée des principaux engagements de campagne dont 2 M€ par an

supplémentaires pour favoriser les séjours à l'étranger des jeunes durant la scolarité (avec prime pour les lycéens professionnels) et la généralisation des ordinateurs pour les lycéens et apprentis qui en sont démunis. C'est aussi le programme de rénovation thermique des bâtiments dont les économies en énergie pourront être réaffectées aux aides sociales aux apprentis et lycéens ou/et au programme d'actions éducatives. Citons encore les actions de sensibi-

lisation aux conduites à risques, l'accessibilité pour les jeunes en situation de handicap (28M€), la lutte contre les discriminations, la restauration durable pilotée par Joëlle Remoissenet. Une politique prenant donc le contre-pied du gouvernement qui fait de l'éducation une simple variable d'ajustement économique et budgétaire (80 000 postes supprimés depuis 2002) et non une priorité de développement de la Nation.

La Région n'ajoute pas un supplément d'âme. Au contraire, nous pensons que la solidarité, la découverte de l'altérité, l'anticipation des besoins de demain ou encore la prise en compte des enjeux environnementaux sont au cœur de l'éducation. Matthieu Orphelin et le groupe EELV portent avec fierté cette politique car elle est fidèle aux valeurs écologistes, qui lient l'éducation à un projet global de transformation de la société.

CONTACTS : 02 28 20 61 24 - europe-ecologie@paysdelaloire.fr - www.ee-cr-pdl.net